



**CONSEIL COMMUNAL
GLAND**

CONVOCATION

Madame la Conseillère,
Monsieur le Conseiller,

Vous êtes officiellement convoqué(e) pour la séance du Conseil communal qui aura lieu le

Jeudi 12 février 2015 à 19h30 précises
Salle communale, Grand-Rue 38

L'ordre du jour de cette séance est le suivant:

1. Appel et ordre du jour.
2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 11 décembre 2014.
3. Assermentation de 1 Conseiller/ère.
4. Communications du Bureau.
5. Communications de la Municipalité.

Première lecture

6. **Préavis municipal N° 69** relatif au Règlement communal concernant le subventionnement des études musicales.
7. **Préavis municipal N° 77** relatif à la modification partielle du Règlement communal sur le plan d'extension et la police des constructions (toits plats et zone d'équipements publics).
8. **Préavis municipal N° 78** relatif à l'octroi d'un crédit pour la réfection de la Route de Nyon et la création d'un nouveau trottoir au lieu-dit «En Vertelin».
9. **Préavis municipal N° 79** relatif à l'octroi d'un crédit pour le remplacement de la conduite d'eau sous pression au lieu-dit «En Vertelin» sur le tronçon compris entre la Route de Nyon et la Route des Avouillons.
10. **Préavis municipal N° 80** relatif au postulat de M. Michel Girardet «Pour une sonorisation efficiente à la salle de Montoly»

Autres objets

11. Réponse de la Municipalité au postulat de Mme Véronique Villaine «Qu'en est-il des zones «30» sur la commune?» et nomination d'une Commission.
12. Réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Martial Cosandier et consorts «Pour une meilleure sollicitation de la Commission d'énergie».
13. Réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Jean-Marc Jaquier «Pour la réhabilitation d'une fontaine coté Jura du Temple de Gland».
14. Nomination d'une Commission chargée d'étudier la prise en considération du postulat de M. Patrick Uebelhart et consorts «Rives ou dérives? Les citoyens n'attendent pas que les poules d'eau aient des dents pour exiger l'ouverture publique du marchepied entre la plage et la parcelle forestière communale 1052 sise en bordure de la Villa Prangins».

Divers

15. Divers + propositions individuelles.

COMPOSITION DES COMMISSIONS

Préavis municipal N° 69 relatif au Règlement communal concernant le subventionnement des études musicales. *

Commission technique de 5 membres composée de 1 Soc (premier membre) 1 GdG, 1 PLR, 1 Les Verts, 1 UDC.

Préavis municipal N° 77 relatif à la modification partielle du Règlement communal sur le plan d'extension et la police des constructions (toits plats et zone d'équipements publics).

Commission du Plan de zones.

Préavis municipal N° 78 relatif à l'octroi d'un crédit pour la réfection de la Route de Nyon et la création d'un nouveau trottoir au lieu-dit «En Vertelin». *

Commission technique de 5 membres composée de 1 PLR (premier membre) 1 GdG, 1 Soc, 1 Les Verts, 1 UDC.

+ Commission des finances.

Préavis municipal N° 79 relatif à l'octroi d'un crédit pour le remplacement de la conduite d'eau sous pression au lieu-dit «En Vertelin» sur le tronçon compris entre la Route de Nyon et la Route des Avouillons. *

Commission technique de 5 membres composée de 1 GdG (premier membre) 1 PLR, 1 Soc, 1 Les Verts, 1 UDC.

+ Commission des finances.

Préavis municipal N° 80 relatif au postulat de M. Michel Girardet «Pour une sonorisation efficiente à la salle de Montoly». *

Commission technique de 5 membres composée de 1 Les Verts (premier membre) 1 GdG, 1 PLR, 1 Soc, 1 UDC.

Commission chargée d'étudier la réponse municipale au postulat de Mme Véronique Villaine «Qu'en est-il des zones «30» sur la commune?». *

Commission technique de 5 membres composée de 1 UDC (premier membre) 1 GdG, 1 PLR, 1 Soc, 1 Les Verts.

Commission chargée d'étudier la prise en considération du postulat de M. Patrick Uebelhart et consorts «Rives ou dérives? Les citoyens n'attendront pas que les poules d'eau aient des dents pour exiger l'ouverture publique du marchepied entre la plage et la parcelle forestière communale 1052 sise en bordure de la Villa Prangins». *

Commission technique de 5 membres composée de 1 GdG (premier membre) 1 PLR, 1 Soc, 1 Les Verts, 1 UDC.

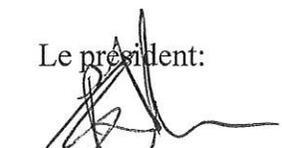
** Les membres des Commissions chargés d'étudier les préavis N°s 69, 78, 79, 80 ainsi que la réponse municipale au postulat de Mme Villaine et de la prise en considération du postulat de M. Uebelhart et consorts, sont désignés par les partis.*

Les noms seront remis par écrit, au Bureau du Conseil, par avance ou au début de la séance du 12 février 2015.

Nous rappelons aux Commissions que les rapports écrits doivent être déposés sur le Bureau du Conseil et de la Municipalité, dix jours avant la séance (art. 52).

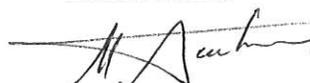
Pour le Bureau du Conseil communal

Le président:


Maurizio Di Felice



La secrétaire:


Mireille Tacheron